

Roissy, Orly, le 28 août 2023

CONSIGNE eS1

Il est urgent d'attendre

Depuis des années, la compagnie use et abuse de la patience des pilotes avec l'eS1 ; à chaque nouvelle édition, des surprises s'ajoutent, rarement pour le meilleur.

En contradiction avec les lois et règlements, elle a obtenu du SNPL une activité payée mais non programmée au prétexte que c'est fait à « rythme choisi »...

Rémunérée oui, mais parfois plusieurs mois après l'exécution du travail effectif : le mois suivant la butée réglementaire, quelle que soit la date réelle d'exécution des modules.

Si cet eS1 pouvait, à l'origine, donner à certains l'illusion d'une liberté d'exécution, les modules étant tous livrés de manière assez groupée, c'est rapidement devenu un véritable péplum avec des modules à tiroirs innombrables qui apparaissent jusqu'au dernier mois, quelle que soit la date du début de visualisation par le pilote...

Le rythme n'est plus choisi, car les modules arrivent au compte-goutte tout au long de l'année, et pour achever l'eS1 il ne sert à rien de s'avancer « en temps choisi », car le dernier module ne pourra généralement être bouclé que le dernier mois sans que l'on ait une visibilité claire de ce qui va encore se rajouter.

La seule constante est une indigestion garantie avec un programme toujours bien chargé et une pertinence des modules très discutable.

Si les pilotes veulent échapper au pavé à réaliser pendant les fêtes de fin d'année, c'est alors sur janvier qu'il faut envisager la purge.

Nous ne parlons même pas des modules qui validés évoluent notamment rendant la formation reçue obsolète... Le pompon !

Et comme ça continue de fonctionner sur la seule bonne volonté des pilotes, la Direction aurait tort de se priver et, de fait, elle ne se prive pas...

Elle en demande de plus en plus aux pilotes, en volume et durée comme en obligations, de révisions ineptes en portes ouvertes défoncées. La nouveauté d'il y a 2 ans est l'affichage d'une butée réglementaire mensongère pour contraindre les pilotes à terminer leur eS1 1 mois avant la butée réglementaire. Après les protestations du SPAF, elle a changé cette butée en la mettant 15 jours avant la butée réglementaire ! Provocation ? Mépris des pilotes ? ... La rémunération demeurant elle à la même date, soit 1 mois après la butée réglementaire.

Notre DGOA assume la tromperie qui serait censée créer une marge... sur une marge déjà existante.

Nouveauté 2023, une enquête de satisfaction imposée qui conditionne la validation de l'eS1 ! Le Spaf demande d'ores et déjà la suppression de cette obligation de donner son avis, car chaque pilote a le droit de ne pas en avoir et par ailleurs, il est inacceptable de conditionner la validité réglementaire d'une licence à ce qui reste, de près comme de loin, un sondage de pure forme.

Les demandes du SPAF :

- La date de butée qui apparait dans Crew doit être la vraie butée réglementaire (à savoir le 31 janvier de chaque année) et non une date qui fait plaisir aux services de la compagnie avec l'appui de la DGOA. C'est pour nous une question de principe et de respect des pilotes qui ne sont pas des enfants à qui on confie un avion et la vie des personnes à bord. Chacun est parfaitement en mesure de comprendre qu'avec une butée au 31 janvier, la prudence commande d'avoir une certaine anticipation pour gérer des aléas éventuels.
- La programmation de l'eS1 sur le planning des pilotes à l'image de ce qui se pratique chez nos collègues PNC. Le temps de travail doit être rémunéré ET décompté.
- La paye de l'eS1 le mois suivant l'exécution de la moitié du volume de l'eS1 (qui doit être disponible dès le début de la nouvelle session) afin de rationaliser la mise à disposition des modules et de répartir l'effort de trésorerie entre la compagnie et les pilotes.
- Mise à disposition des derniers modules avant décembre afin de conserver le côté rythme choisi de l'accord instaurant l'eS1.
- Une validation des timings/volumes des modules par les organisations professionnelles représentatives pilotes.

Tant que ces demandes ne seront pas satisfaites, le SPAF recommande à tous les pilotes :

- **De ne pas commencer l'eS1 avant début décembre.**
- **De terminer le dernier module au plus près du 31 janvier de chaque année.**
- **De ne pas répondre à l'enquête de satisfaction obligatoire.**

Le Bureau du SPAF